



SENEGAL



**Atelier de validation Technique
du Rapport National sur le Développement Humain 2009
sur les Changements climatiques, le développement humain
et la sécurité alimentaire**

Mardi 1^{er} décembre 2009, Hôtel Pullman Teranga

AGENDA

<u>Horaires</u>	<u>Activités</u>
8h30-9h00	Mise en place des invités
9h00-9h15	Allocutions d'ouverture - M. le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances - M. le Directeur Pays, Programme des Nations Unies pour le développement
9h15-10h15	Présentation du Rapport Intervention et Présentation du rapport par le Centre de Suivi Ecologique
10h15-10h30	Pause café
10h30-11h30	Débats et discussions autour du thème
11h30-12h30	Restitution des travaux de l'atelier par le Consultant
12h30-13h00	Synthèse et Clôture des travaux
13h-14h00	Pause Déjeuner



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT**

MEF

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

DIRECTION GENERALE DU PLAN

DIRECTION DE LA PLANIFICATION NATIONALE

**TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS
POUR L'ELABORATION DU RAPPORT NATIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT
HUMAIN**

EDITION 2009

« Changement climatique, Sécurité alimentaire et Développement humain »

Août 2009

I. Contexte et justification

Dans un contexte marqué par la lutte contre la pauvreté et le combat pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le Gouvernement du Sénégal s'est engagé à mener des actions pour accroître l'accès des populations aux services sociaux de base (santé, éducation, eau, assainissement,...) et à favoriser une plus grande autonomie des personnes dans les domaines qui les préoccupent. Les efforts sont toutefois éprouvés par les chocs exogènes (crise énergétique et alimentaire, crise financière) qui remettent en cause les acquis des pays en matière de croissance et de développement humain, particulièrement ceux à faible revenu.

Le concept de développement humain (DH) renvoie souvent au processus selon lequel le maximum d'opportunités est offert aux personnes, à savoir, une plus grande espérance de vie grâce à l'accès à de meilleures conditions de santé, à l'éducation et aux ressources nécessaires à l'épanouissement de la personne. D'autres opportunités incluent la liberté politique, la garantie des droits humains et le respect de soi-même. Le DH dérive directement de la notion de développement comme processus d'élargissement des capacités humaines telle que formulée par un groupe d'experts, sous l'impulsion de l'Economiste indien (Prix Nobel) Amartya Sen.

La série des Rapports mondiaux sur le développement humain (RMDH), dont la publication a été suivie par celle de rapports nationaux et régionaux, prône un changement dans le débat sur le développement. L'élaboration des rapports nationaux sur le développement humain (RNDH) répond à la nécessité de définir des priorités et stratégies de développement centrées sur l'homme en tenant compte du contexte spécifique de chaque pays. Le RNDH est élaboré selon un processus participatif qui offre une plate-forme au cours de laquelle des solutions alternatives de développement sont discutées, comparées et évaluées. L'objectif est de générer le débat et d'orienter l'action en vue du progrès du développement humain.

Dans cette perspective, le Sénégal a initié depuis 1997, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la production de rapports nationaux consacrés aux défis du développement humain. Le dernier rapport national (2005) était ainsi axé sur le développement local, avec précisément comme thème, « Agir au niveau local pour promouvoir le développement humain ».

C'est dans cette même dynamique qu'il est envisagé d'élaborer, pour l'année 2009, le prochain rapport national sur le thème « Changement climatique, Sécurité alimentaire et Développement humain ». Ce thème a été choisi à l'issue de plusieurs rencontres d'échanges, initiées par le PNUD en rapport avec la Direction Générale du Plan. Elles ont vu la participation de plusieurs chercheurs, universitaires, partenaires au développement, représentants de la société civile, du secteur privé et du Gouvernement.

Un atelier de problématisation tenu du 2 au 4 décembre 2008 sous l'égide de la DGP, qui a mobilisé plus d'une centaine de participants, a permis d'explorer les contours du thème. En effet, les communications suivies de débats de haut niveau ont permis de montrer l'impact que peut avoir le phénomène du changement climatique sur la sécurité alimentaire, l'autosuffisance céréalière, la santé et la lutte contre la pauvreté. On retiendra aussi de cet atelier, que les effets sur l'activité

humaine des variations pluviométriques, des inondations, de l'érosion des sols, de l'aggravation des phénomènes de sécheresse et de désertification, constituent des défis majeurs pour le développement en général et le développement humain en particulier. Ils méritent de ce fait une attention particulière de la part des décideurs pour une meilleure satisfaction des besoins des populations.

Le rapport doit être publié dans son autonomie et d'une façon indépendante. Vu l'ampleur du thème abordé : « Changement climatique, Sécurité alimentaire et développement humain », il sera fait appel à des instituts de recherche, des cabinets spécialisés, des équipes d'experts associés comprenant des équipes pluridisciplinaires de chercheurs. Les termes de référence de l'Etude sont définis dans le présent document.

II. Objectifs

2.1. Objectif Général

L'objectif général de la mission est de fournir un accompagnement technique au processus national d'élaboration du RNDH 2009 sur le thème : Changement climatique, sécurité alimentaire et développement humain ;

2.2. Objectifs spécifiques

De manière spécifique, l'intervention vise à :

- décrire et analyser le phénomène du changement climatique au Sénégal et ses manifestations;
- analyser les impacts du changement climatique sur la sécurité alimentaire et le développement humain ;
- étudier et analyser les mesures institutionnelles mises en place pour prendre en charge la problématique du changement climatique, de la sécurité alimentaire et du développement humain (au niveau gouvernemental, du secteur privé et de la société civile)
- analyser les progrès et les contre performances des politiques publiques en matière de prise en charge des changements climatiques, de la sécurité alimentaire et du développement humain ;
- faire ressortir les tendances futures de ce phénomène et de ses conséquences sur le développement humain (santé, habitat, alimentation...);
- proposer des stratégies d'adaptation et de prévention du risque climat.

III. Résultats attendus :

Le Rapport national sur le Développement humain est produit. Ce rapport fera ressortir :

- la description et l'analyse du changement climatique au Sénégal ;
- les impacts du changement climatique sur la sécurité alimentaire et le développement humain ;

- l'étude et l'analyse des mesures institutionnelles mises en place pour prendre en charge la problématique du changement climatique, de la sécurité alimentaire et du développement humain ;
- les progrès et les contre performances des politiques publiques de prise en charge des changements climatiques, de la sécurité alimentaire et du développement humain
- les tendances futures et les conséquences de ce phénomène sur le développement humain ;
- les stratégies d'adaptation et de prévention à mettre en œuvre.

IV. Méthodologie

L'élaboration du rapport national sur le développement humain se fera selon une approche participative pour une meilleure appropriation nationale du produit final.

A cet effet, il est mis en place :

- un comité de pilotage qui assure la coordination générale et la validation scientifique et technique du rapport, sous la supervision de la DGP et du PNUD; il est présidé par une personnalité indépendante du monde scientifique ou de la société civile ; Le comité regroupe des membres de l'Administration publique, du secteur privé, de la société civile, des chercheurs, des universitaires et autres personnes ressources. Il a pour mission essentielle d'impulser le processus, de donner les orientations nécessaires et de mettre à profit toutes les contributions nationales en rapport avec le thème.
- un comité technique restreint de quatre membres (PNUD, DGP, PRP, Président (e) du Comité de Pilotage) qui tient lieu de comité de lecture. Il assure la supervision technique des travaux et effectue toutes les corrections finales et autres activités de *rewriting*.

Un forum national sera organisé pour permettre de larges échanges sur le rapport, le valider et jeter les bases de son appropriation nationale.

Etant donné le caractère multisectoriel et multidisciplinaire du sujet, le comité de pilotage fera appel à un cabinet, une structure de recherche ou une équipe d'experts associés comportant des profils multidisciplinaires ayant les compétences nécessaires pour couvrir tout le champ d'investigation de l'étude.

V. Mandat du prestataire

Le prestataire a pour mandat d'élaborer le Rapport national sur le Développement humain 2009 selon une approche participative et de mise à profit de l'expertise nationale. Le document final doit faire ressortir les liens entre changement climatique, sécurité alimentaire et développement humain.

Le prestataire mettra à disposition une équipe pluridisciplinaire avec un expert principal qui dirigera l'équipe et coordonnera les travaux. La rédaction du rapport est sous sa responsabilité.

Les consultants soumettront au Comité de pilotage une note d'orientation faisant ressortir leur compréhension du thème, le plan du rapport, la méthodologie de travail et le planning d'exécution dans un délai de cinq (5) jours après la signature du contrat.

Après approbation du Comité de pilotage qui pourrait leur donner toute contribution utile, le prestataire soumettra un rapport provisoire dans un délai de 30 jours ouvrables après la signature du contrat. Ce rapport fera l'objet de partage au sein du Comité de pilotage pour recueillir les observations.

Le rapport révisé intégrant les observations du Comité de pilotage fera l'objet d'un atelier de restitution à l'interne et de validation/appropriation lors du forum national qui sera organisé à cet effet.

A l'issue de ce forum, la version définitive du rapport devra être déposée dans un délai maximum de cinq jours, en (10) exemplaires à la Direction Générale du Plan avec une copie électronique.

VI. Durée de l'Etude

La durée de production du rapport est fixée à quarante (45) jours ouvrables à partir de la date de signature du contrat.

VII. Profil des ressources humaines à mettre à disposition par le prestataire

Le prestataire sera sélectionné selon les règles et procédures en vigueur en la matière. Les ressources humaines qui seront mobilisées par le prestataire devront être composées au moins :

- d'un expert, coordonnateur de l'Etude, ayant une formation interdisciplinaire de haut niveau (Niveau minimum d'étude de BAC +5) avec une expérience avérée dans les domaines du Développement humain.
- de trois (03) experts associés ayant les profils suivants :
 - un agroéconomiste ayant une bonne connaissance des phénomènes climatiques et une expérience dans le domaine de la sécurité alimentaire et du développement rural ;
 - Un économiste ou socio-économiste ayant une parfaite connaissance des questions de développement humain (santé, assainissement, cadre de vie, éducation...), du changement climatique et de ses impacts sur le développement économique et social du pays. Une expérience de travail avec le système des Nations Unies dans la conduite des processus d'élaboration des RNDH serait un plus. (niveau minimum d'étude BAC+5 et une expérience professionnelle d'au moins 5 ans.
 - Un environnementaliste ayant une solide expérience dans le domaine du développement durable et du changement climatique (niveau

minimum d'étude de BAC+5 et une expérience professionnelle d'au moins 5 ans)

En plus, le prestataire doit avoir une parfaite connaissance des problèmes de développement du Sénégal ainsi que des stratégies nationales de développement en cours. Chacun devra par ailleurs capitaliser une expérience d'au moins cinq (05) années dans son domaine de compétence.

VIII. Tâches du prestataire

Il est attendu du prestataire la réalisation des tâches suivantes :

- proposer au Comité de pilotage un plan cohérent et détaillé du rapport sur la base de la documentation disponible et des résultats de l'atelier de problématisation (plan détaillé de chaque partie et/ou chapitre du rapport) ;
- décrire et analyser le phénomène du changement climatique au niveau planétaire, africain et au Sénégal ainsi que ses conséquences prévisibles, directes, indirectes et cumulatives sur la sécurité alimentaire et le développement humain ;
- faire ressortir les tendances futures de ce phénomène ;
- identifier et analyser des initiatives nationales de recherche dans le domaine du changement climatique, de la sécurité alimentaire et du développement humain ;
- identifier et analyser les actions clés financées par les partenaires au développement dans le domaine du changement climatique, de la sécurité alimentaire et du développement humain et leur harmonisation possible ;
- analyser les impacts socio-économiques du changement climatique sur le développement humain (santé, habitat, cadre de vie, éducation, pauvreté...) ;
- présenter et analyser le cadre institutionnel mis en place dans le pilotage des politiques publiques liées au thème proposé, le rôle des acteurs principaux (de l'Etat aux structures associatives de base) ;
- analyser les impacts potentiels et réels du changement climatique sur la production agricole (agriculture, pêche, élevage...), la sécurité alimentaire et le développement humain ;
- analyser tous les aspects environnementaux liés au changement climatique (biodiversité, ressources en eau, sols, pluviométrie, etc.) et ses conséquences sur le développement durable ;
- analyser les politiques, stratégies et programmes nationaux en matière de prise en charge de la dimension changement climatique dans le développement d'une agriculture durable ;
- analyser les progrès et les contre performances dans la mise en œuvre des politiques publiques en matière de changement climatique, de sécurité alimentaire et du développement humain ;
- identifier et analyser des initiatives développées à l'échelle nationale considérées comme des bonnes pratiques en matière de gestion des risques liés aux changements climatiques ;

- définir de manière détaillée et opérationnelle les mesures de prévention, d'atténuation et d'adaptation qui devront être prises au niveau national en les intégrant dans une perspective plus large de prise en charge de la vulnérabilité et de la gestion des risques et catastrophes ;
- rédiger le rapport général de l'Etude ;
- Faire une restitution à l'interne au Comité de pilotage ;
- Faire la restitution lors du forum national

La durée de l'intervention est de 45 jours

IX- Conditions de recrutement et de rémunération

Le prestataire sera recruté selon les procédures en vigueur au PRP.

Le taux de rémunération, en matière d'honoraires, sera celui du PNUD.

X- Présentation de l'offre

L'offre devra être présentée sous pli fermé et comprendre une offre technique (01 original et 03 copies) et une offre financière (01 original et 03 copies).

La date limite de dépôt de l'offre est fixée au **Mardi 08 septembre à 17Heures**, à l'adresse suivante :

Monsieur le Coordonnateur National du PRP

14, rue Aristide Ledantec Immeuble ASS 1^{er} Etage

Tél : 33 889 25 90 B.P : 22 923

Email : prpdk@sentoo.sn

Annexe : Chronogramme indicatif

Activités	Echéance
Elaboration TDR	26 août 2009
Transmission des TDR au PRP	27 août 2009
Lancement Appel d'offres	28 août 2009
Dépôt des candidatures	08 septembre 2009
Sélection des consultants	09 septembre 2009
Signature des contrats	10 septembre 2009
Dépôt de la note d'orientation	18 septembre 2009
Dépôt du rapport provisoire	23 octobre 2009
Atelier de validation du Comité technique	29 octobre 2009
Forum national de validation de l'Etude	10 novembre 2009
Dépôt du rapport final	17 novembre